

VIGILANCE NEIGE

En raison des prévisions météorologiques, la commune déclenche l'astreinte neige dès cette nuit.

Le passage de saleuses et tracteur à lame est prévu sur l'ensemble de la ville dès 4h du matin. Le salage aux abords des bâtiments municipaux est organisé par les équipes de jour dès 8h du matin. Le même dispositif sera reconduit la nuit du 14 au 15 décembre où le salage aux abords des bâtiments municipaux est prévu dès 5h du matin, avec une priorité donnée aux établissements scolaires.

Restez prudents lors de vos déplacements !

Publié le 13 décembre 2022